Cycle terminal de la voie générale

À compter de la rentrée 2019 pour la classe de première, de la rentrée 2020 pour la classe de terminale, le cycle terminal de la voie générale comporte des enseignements communs à tous les élèves, des enseignements de spécialité obligatoires au choix et des enseignements optionnels au choix.

Des enseignements communs à tous les élèves pour renforcer la culture commune

Il n'y a plus de série dans la voie générale. Un tronc commun conséquent est suivi par tous les élèves qui bénéficient notamment d'un enseignement scientifique de deux heures hebdomadaires en première et en terminale. Font partie également de ce tronc commun, le français (en classe de première), la philosophie (en classe de terminale), l'histoire-géographie, les langues vivantes A et B, l'EMC et l'EPS. Au total, les enseignements de tronc commun représentent près de 60% du total des enseignements en première et 55% en terminale.

Une progressivité des parcours : le choix des enseignements de spécialité

Dans le cycle terminal de la voie générale, en plus des enseignements communs, les élèves suivent des enseignements de spécialité obligatoires au choix : 3 en classe de première et 2 en classe de terminale. Ces enseignements permettent aux élèves d'acquérir graduellement des compétences et des connaissances adaptées à leurs choix futurs de poursuites d'études supérieures.

En classe de première, les élèves doivent choisir leurs 3 enseignements de spécialité (en fin de classe de seconde générale et technologique) dans une liste de 12 spécialités possibles.

En classe de terminale, les élèves choisissent de conserver 2 enseignements de spécialité sur les 3 de première, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets d'études supérieures.

Cycle terminal de la voie générale

Des enseignements optionnels

Les enseignements optionnels (1 au choix en première et 2 au plus en terminale) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

Les enseignements optionnels propres à la classe de terminale permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures : « mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » et « droit et grands enjeux du monde contemporain »

Un accompagnement à l'orientation renforcé

Comme en classe de seconde générale et technologique et en plus d'un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de chaque élève, un accompagnement aux choix de l'orientation de 54 heures à titre indicatif est proposé aux élèves pour affiner leur choix d'enseignements de spécialité en classe de terminale et préparer leur futur choix de poursuite d'études supérieures.

Horaires des enseignements du cycle terminal de la voie générale

CLASSE DE PREMIERE

	Horaire élève
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h 30
Enseignement scientifique	2 h
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Enseignements de spécialité : 3 au choix	
Arts plastiques ou Cinéma-audiovisuel	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4 h
Anglais Monde Contemporain	4 h
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
Enseignements optionnels	
Langue vivante C - Espagnol	3 h
Arts plastiques	3 h
Cinéma-audiovisuel	3 h

CLASSE DE TERMINALE

	Horaire élève
Enseignements communs	
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h
Enseignement scientifique	2 h
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Enseignements de spécialité : 2 au choix	
Arts plastiques ou cinéma-audiovisuel	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6 h
Anglais Monde Contemporain	6 h
Mathématiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
Enseignements optionnels	
a) 1 enseignement parmi	
Mathématiques complémentaires	3 h
Mathématiques expertes	3 h
b) 1 enseignement parmi	
Langue vivante C - Espagnol	3 h
Arts plastiques	3 h
Cinéma audiovisuel	3 h